

Liste des délibérations du Conseil Municipal SEANCE du 1^{er} février 2023

L'an deux mil vingt-trois
Et le 1^{er} février à 19 heures,

Date de la convocation :

27/01/2023

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Votants : 13

Procurations : 2

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Mallaury SOTTIZON, Roland BIGAT, Eric MICHOU, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sandrine BOURGEY, Daniel REVELLO,

Absents excusés : Alix LARCHEY, Stéphane DUCARRE, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA.

d'Aurélié MASSE à Corrine PERRET et d'Alix LARCHEY à Sylvain GRANGER.

Madame Sandrine BOURGEY est désignée secrétaire de séance à l'unanimité assistée de Monsieur Daniel REVELLO .

- ✚ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2023, avec demande de modification du vote au point « Élection du 3ème adjoint », abstention de Mallaury SOTTIZON.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Adoption du Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Culture et Patrimoine sans réserve ni observation.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Adoption du Compte de Gestion 2022 du Budget Principal sans réserve ni observation.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Réorganisation des commissions municipales facultatives :

- ATEs (Aménagement Travaux Environnement Sécurité) : pas de modification

- Scolaire Périscolaire : pas de modification
- Urbanisme : Adjonction de Mallaury SOTTIZON (présidente) et Corrine PERRET (membre)
- Communication : Adjonction d'Aurélié MASSE et départ de Mallaury SOTTIZON et Laura ESCOBAR
- Culture et Gestion de l'espace PEPS : Adjonction de Laura ESCOBAR et départ de Mallaury SOTTIZON
- Finances : Départ d'Alix LARCHEY
- Commission agricole : Eric MICHOU, Sylvain GRANGER, Robert PYOT, Roland BIGAT et Daniel REVELLO.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Signature d'une convention d'adhésion à l'assistance du CDG38 sur les dossiers de retraite relevant de la CNRACL

Adopté à l'unanimité

- ✚ Renouvellement d'une ligne de trésorerie de 200000 € sur 2 ans auprès du crédit Agricole Centre Est

Adopté à l'unanimité

- ✚ Relevé de la décision prise, depuis le 11 janvier 2023 (adhésion à l'IRMA pour un montant annuel de 90 €)

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 22h.

Liste affichée le 14 février 2023

Délibérations mises à disposition du public le 16 février 2023



Le Maire,

Sylvain GRANGER